



## **PROJET DE RENFORCEMENT DU RESEAU NATIONAL INTERCONNECTE (PR-RNI)**

**Titre des services :** Supervision et contrôle des travaux (i) de construction de la boucle 90 kV de Ouagadougou et (ii) de passage en 90 kV de la ligne Zagtouli-Koudougou

**.. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2020/PR-RNI**

**Financement :** BOAD (Accord de Prêt N°2016031/FDE BF 2017 35 00 du 06 novembre 2017)

## Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

### **PROJET DE RENFORCEMENT DU RESEAU NATIONAL INTERCONNECTE (PR-RNI)**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Quotidien des marchés publics n°2767** du **lundi 10 février 2020**.
2. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds afin de financer le projet de Renforcement du Réseau National Interconnecté (PR-RNI), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer des services de consultant pour la supervision et le contrôle des travaux du projet.
3. Le projet a pour objet le renforcement du système d'évacuation du réseau national interconnecté (RNI) par la fermeture de la boucle 90 kV de Ouagadougou et le passage en 90 kV de la ligne Zagtouli-Koudougou.

Les travaux consistent à :

- La construction d'une ligne 90 kV double terne d'une longueur d'environ 17 km entre le poste 90/33/15 kV existant de Kossodo et le poste 90/33 kV à construire sur le site du futur poste 330/225/90/33 kV de Ouaga Est ;
- La construction d'une ligne 90 kV double terne d'une longueur d'environ 25 km entre le poste 90/33 kV à construire sur le site du futur poste 330/225/90/33 kV de Ouaga Est et le poste 132/90/33/15 kV de la Patte d'Oie ;
- L'extensions des postes 90 kV existants de Kossodo et de la Patte d'Oie ainsi que la construction du poste 90/33 kV de Ouaga Est ;
- La construction d'un poste 90/33 kV à Koudougou et l'extension du poste 90 kV de Zagtouli ;
- La construction d'une ligne 90 kV simple terne prolongeant d'environ 3 km la ligne Zagtouli-Koudougou jusqu'au site du poste 90/33 kV à construire ;
- Le remplacement sur la ligne existante d'ossature 90 kV entre Zagtouli et Koudougou de l'ancien câble de garde par un câble de garde à fibre optique.

Sans être limitatif, les services de Consultant comprennent les activités ci-dessous :

- Coordination, supervision, gestion des travaux et suivi des contrats,
  - Contrôle technique des études d'exécution,
  - Contrôle, essais et réception au cours de la fabrication,
  - Contrôle d'exécution des travaux sur le site,
  - Contrôle en fin de travaux,
  - Assistance pendant la période de garantie,
  - Elaboration des rapports.
4. Le présent avis à manifestation d'intérêt concerne uniquement les bureaux d'études ou groupement de bureau d'études installés dans l'espace UEMOA.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les informations à fournir sont :
- La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience ;
  - Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés de supervision des travaux (i) de construction de réseaux électriques moyenne tension (ii) de lignes haute tension et (iii) de postes haute tension/moyenne tension ;
  - L'organisation technique et managériale du cabinet ;
  - Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 30 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. La liste restreinte sera composée de six (6) cabinets, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations ; ces cabinets présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leurs sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : « **de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)** ».
7. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des **Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement**.
8. Aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseils en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée n'est admis ultérieurement à fournir des biens ou réaliser des travaux afférents au projet.
9. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères	Notes
<b>1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations</b>	<b>5 points</b>
<b>2. Le nombre d'années d'expérience</b>	<b>10 points</b>
< 5 ans	3 points
Entre 5 et 10 ans	7 points
> 10 ans	10 points
<b>3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les dix dernières années 2010-2019 (joindre les PV de service fait et les pages de garde et de signature des contrats)</b>	<b>20 points</b>
Nombre de missions de supervision des travaux d'extension ou de construction de réseaux électriques moyenne tension (2 points par mission justifiée par PV et contrat)	6 points
Nombre de missions de supervision des travaux de construction de lignes haute tension (2 points par mission justifiée par PV et contrat)	6 points
Nombre de missions de supervision des travaux de construction de sous-stations haute tension (2 points par mission justifiée par PV et contrat)	6 points

Nombre de missions similaires dans l'espace UEMOA (1 point par mission justifiée par PV et contrat)	2 points
<b>4. Organisation technique et managériale du cabinet</b>	<b>10 points</b>
<b>5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels</b>	<b>55 points</b>
Nombre d'Ingénieurs électricien ou électromécanicien (un ingénieur = 5 points)	35 points
Nombre d'Ingénieurs en télécommunication (un ingénieur = 5 points)	5 points
Nombre d'ingénieurs en Génie civil (un ingénieur = 5 points)	10 points
Nombre d'expert environnementaliste (un expert = 5 points)	5 points
<b>TOTAL</b>	<b>100 points</b>

La note minimale de 70 points est requise pour être retenue sur la liste restreinte.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après de 08h00 à 12h00 et de 13h00 et 16h00 (TU) :

*Attention de : Raouda OUEDRAOGO*  
*Chef du Projet de Renforcement du Réseau National Interconnecté (PR-RNI)*  
*Rue : avenue du Président Thomas SANKARA*  
*Étage/ numéro de bureau : Mezzanine, Immeuble BIRGUI,*  
*Ville : Ouagadougou*  
*Code postal : 01 BP 54 Ouagadougou 01*  
*Pays : BURKINA FASO*  
*Numéro de téléphone : 00226 25 33 07 96*  
*Numéro de télécopie : 00226 25 31 03 40*

10. Les manifestations d'intérêt doivent être écrites en langue française. Les dossiers de manifestation d'intérêt en quatre (4) exemplaires (1 original et 3 copies) ainsi qu'une copie numérique seront déposés à l'adresse ci-après :


Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)  
55 Avenue de la Nation  
3<sup>ème</sup> Étage / Bureau N° 88  
OUAGADOUGOU  
01 BP 54 OUAGADOUGOU 01  
BURKINA FASO  
Téléphone : +226 25 30 61 00  
Télécopie : +226 25 31 03 40

Au plus tard le :

Date : 15/04/2020

Heure : 09h00 GMT

**Le Directeur Général,**



**Baba Ahmed COULIBALY**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

